

LE Sommet



Mars 2015



Caps-des-Neiges I s'illustre au Pentathlon des neiges !

p. 20



Tout sur le budget 2015

p. 8 à 11



**Le Carnaval des neiges :
un succès !**

p. 19

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 12 L'urbanisme vous informe
- 14 Camps d'été
- 23 Vie paroissiale
- 26 Bibliothèque Aux Sources



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANCOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :
secretariat@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h et
13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Horaire des rencontres à venir :

24 MARS, 19 h (dépôt documents
avant le 10 mars)

21 AVRIL 19 h (dépôt documents
avant le 7 avril)

19 MAI, 19 h (dépôt documents
avant le 5 mai)

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

Heures d'ouverture (du 26 avril au 6 juin inclus) :

JEUDI ET VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

7 AVRIL, 20 h

4 MAI, 20 h

1^{ER} JUIN, 20 h

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Loisirs

Inscriptions :

MARDI ET MERCREDI 6-7 JANVIER 2015:

8 h 30 à 12 h ET 13 h à 16 h 30

MERCREDI 7 JANVIER 2015:

18 h 30 à 20 h

Date de début des activités :

19 JANVIER 2015

Le Sommet

Conception et mise en page:

Mélanie Grenier

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.

Collecte des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Collecte d'encombrants (monstres): le 4 MAI



Collecte sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

16 MARS – 30 MARS – 13 AVRIL – 27 AVRIL –

11 MAI – 25 MAI – 8 JUIN – 22 JUIN



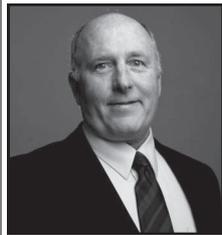
Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
maire@saintferreollesneiges.qc.ca



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771



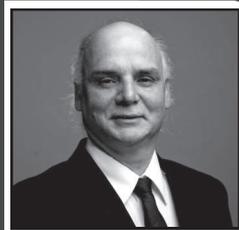
Louise Thouin, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557



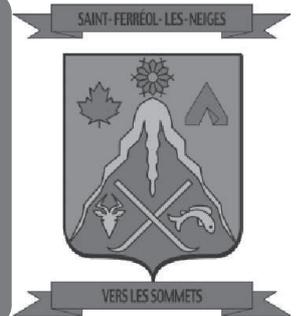
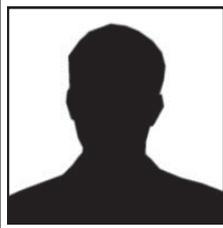
Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260



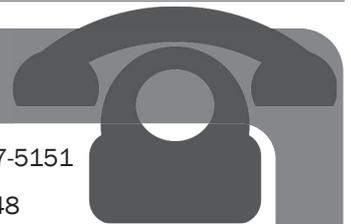
Conseiller district #6
Poste vacant



Numéros utiles

- Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501
- Bibliothèque : 418 826-3540
- Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100
- Bureau de poste : 418 827-4116
- Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré : 418 827-3768
- Cercle de fermières : 418 826-3220
- CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256
- CLSC (Beaupré) : 418 827-5241
- Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253
- École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055

- École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151
- École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548
- École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152
- Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726
- Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107
- MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444
- Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca
- Patinoire : 418 520-1810
- Presbytère : 418 826-2554
- Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561
- Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625



Pont-barrage

Le ministère des Transports avait projeté de refaire en 2015 le pont-barrage situé à la limite de Saint-Ferréol-les-Neiges et de Beaupré. Les travaux prévoyaient le remplacement de

l'égout collecteur qui achemine les eaux de Saint-Ferréol-les-Neiges vers l'usine d'épuration située à Beaupré.

En raison de problèmes qui ont été constatés au devis de soumission et qui auraient pu

engendrer des coûts supplémentaires, le ministère a décidé d'annuler l'appel d'offres qui avait été lancé et de revoir l'ensemble de la conception du projet au cours des prochaines semaines.

Compte tenu des délais et de l'échéancier des travaux, le projet de réfection du pont-barrage est reporté à 2016.

Rue de la Savane

Depuis plusieurs années, la municipalité investit dans la réfection de son réseau routier. Cette année, le projet retenu est celui de la rue de la Savane.

Le projet évalué à 380 000 \$ consistera à refaire la voirie à partir de la rue Soumande pour se rendre vis-à-vis du parc des Moustiques. La municipalité prévoit aller en appel d'offres en mai pour que les travaux se réalisent au cours de l'été.

Rue du Renard

Un nouveau projet de développement verra le jour en 2015 dans le secteur du lac des Trois-Castors. En effet, la municipalité réalisera les travaux de construction de la rue du Renard.

Cette rue donnera accès à 13 nouveaux terrains qui seront disponibles à la construction. Les travaux seront financés par le biais d'une taxe de secteur qui affectera les propriétés riveraines. Le coût des travaux est évalué à 225 000 \$ soit une quote-part de 17 300 \$ par terrain.

Randonnée Jimmy Pelletier

Le mardi 23 juin 2015, un groupe de 50 cyclistes traversera le territoire de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges dans le cadre de « La Randonnée Jimmy Pelletier ».

Amadour dans l'aide aux devoirs des jeunes défavorisés.

Pour atteindre ce but, 50 cyclistes dont monsieur Jimmy

Pelletier, franchiront les 650 km reliant Québec à Sept-Îles.

Cet événement vise à recueillir 100 000 \$ qui seront redistribués et administrés par Adaptavie afin d'acheter des équipements pour les personnes en fauteuil roulant et pour soutenir le PatroRoc-



Jimmy Pelletier est un ancien athlète paralympique de ski de fond et de vélo à main.

Lumières défectueuses

Lorsque vous constatez qu'un luminaire est défectueux, nous vous invitons à communiquer au

secrétariat de l'Hôtel de ville au 418-826-2253 poste 111 pour nous le rapporter. Vous avez à nous indiquer l'adresse

la plus près du luminaire défectueux et nous préciser la nature du problème.

L'entretien des luminaires est donné à contrat et l'entrepreneur se déplace lorsqu'il y a au moins 5 luminaires défectueux.





SITE LES SEPT-CHUTES

Durant la dernière année, des discussions ont eu lieu entre Hydro-Québec et la Corporation du site Les Sept-Chutes. Nous avons une entente jusqu'à la fin 2014 mais les deux dernières années étaient optionnelles.

Ces discussions n'ayant pas permis de définir un nouveau plan d'affaires, les partenaires ont pris la décision de ne pas poursuivre l'exploitation du site récréotouristique.

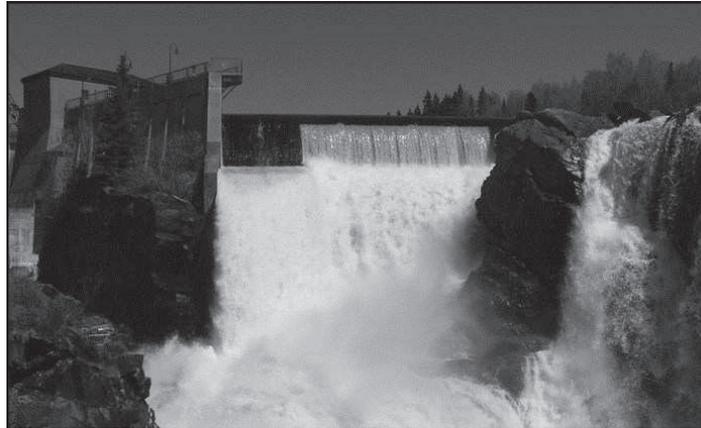
Plusieurs raisons motivent cette décision:

Au cours des 5 dernières années, la municipalité a contribué pour près de 500 000 \$ pour supporter les opérations récréotouristiques d'un site qui ne lui appartient pas et dont elle ne contrôle pas les orientations.

En plus des coûts d'opération, des investissements de plusieurs centaines de milliers de dollars étaient devenus incontournables pour assurer la sécurité, la mise aux normes et le développement des infrastructures.

Malgré l'attachement exprimé par plusieurs, dans les faits, la fréquentation du site par les citoyens était faible. La part de visiteurs de l'extérieur payants contribuait de moins en moins au financement du site par ailleurs déficitaire.

En cette période de rigueur



Hydro Québec continuera de produire de l'électricité mais le site Les Sept-Chutes ne sera plus ouvert au public

budgetaire de tous les paliers de gouvernement, notre municipalité voit sa contribution à plusieurs services augmentée. Nous devons nous assurer d'investir dans des infrastructures qui nous appartiennent et qui serviront nos citoyens. Une décision difficile mais responsable.

En terminant sur ce point, mes pensées vont aux fondateurs messieurs Germain Tremblay, Jean-Guy Huot et Robert Chevalier. Pensons aux employés, aux membres des conseils d'administration et autres collaborateurs qui ont cru en ce lieu naturel et magnifique.

Hydro-Québec continuera de produire de l'électricité mais le site ne sera plus ouvert au public.

CAMP DE JOUR POUR LES ENFANTS DE LA MUNICIPALITÉ

Dès l'été 2015, le magnifique Camping Mont Saint-Anne du rang Saint-Julien accueillera le

Camp de jour de nos enfants. Il s'agira pour eux d'une nouvelle expérience et d'une occasion unique de vivre des aventures inoubliables.

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Je suis très fière de vous annoncer que nous sommes la première municipalité de la Côte-de-Beaupré à avoir adopté au Conseil de février 2015 la Politique de la Famille et des Aînés ainsi que son plan d'action sur un horizon de cinq ans. Cette politique sera reconnue par le gouvernement sous le nom « municipalité amis des aînés » (MADA). Nous avons déjà adopté en 2009 notre première politique de la Famille. Une mise à jour s'imposait et nous avons profité de cet élan afin de réfléchir, d'échanger et consulter sur les besoins de nos familles et aînés dans notre municipalité. C'est le fruit d'un travail de 18 mois et j'en suis très fière d'autant que j'avais participé à la première politique de la

Famille de très près.

Je remercie tous ceux qui ont permis cette belle réalisation. Un comité de vigilance a été nommé afin de faire le suivi des mesures adoptées. Les orientations et les décisions de la municipalité doivent être prises en tenant compte de cette politique. On doit se donner les moyens car c'est toute la population qui va en bénéficier. Sur le site internet de la municipalité, la politique de la Famille et des Aînés ne demande qu'à être lue et consultée. Il faut se l'approprier.

COMITÉ D'HARMONISATION DES USAGES (PARC D'ÉOLIENNES)

En décembre dernier, la population de notre municipalité a été consultée afin de mettre sur pied un comité d'harmonisation ayant pour mandat de trouver des solutions aux inconforts causés par la circulation routière vers la Seigneurie-de-Beaupré, en impliquant des représentants du voisinage et des organismes concernés, dont Éoliennes Côte-de-Beaupré, Boralex, la MRC de La Côte-de-Beaupré, les utilisateurs de la Seigneurie de Beaupré, le Séminaire de Québec et les municipalités de Saint-Tite-des-Caps et de Saint-Ferréol-les-Neiges. Les maires des deux municipalités siègent sur ce comité et je suis très satisfaite du déroulement qui se fait sous la supervision d'un facilitateur. Les rencontres sont mensuelles et on prévoit environ 6 rencontres pour trouver des solutions.



Suite de la page 5

RÉVISION DE LA RÈGLEMENTATION D'URBANISME

En janvier 2014, le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Côte-de-Beaupré est entré en vigueur. La loi sur l'aménagement et l'urbanisme nous impose maintenant l'adoption d'un plan d'urbanisme et la révision de nos règlements d'urbanisme le tout, en conformité au schéma d'aménagement.

Nous avons entrepris la révision de ces documents au

printemps 2014 et avons invité en janvier dernier les citoyens pour leur présenter et les consulter sur certains éléments. Il est possible que ces nouveaux règlements amènent des irritants pour certains mais nous tenterons de vous accompagner du mieux que nous pourrons.

D'abord on doit adopter un plan d'urbanisme qui est l'outil de planification pour la municipalité. C'est à l'aide de ce document que nous établissons les grandes lignes

directrices de l'organisation de notre territoire et la planification de notre développement. Le plan d'urbanisme n'est pas opposable au citoyen directement et c'est par la réglementation que pourra se réaliser la mise en œuvre du plan. La réglementation d'urbanisme comprend les règlements suivants :

- Règlement sur les permis et certificats,
- Règlement de lotissement,
- Règlement de construction,
- Règlement de zonage,

- Règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale)

Il y a tout un travail de concordance à faire avec ces règlements afin de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Encore une fois je vous invite à consulter le site internet de la municipalité le plan d'urbanisme qui vous permettra de mieux comprendre le développement de notre territoire.

Larise Cormier, mairesse

Comité de pilotage Familles & Aînés

Une étape de franchise

Lors de la séance régulière du 2 février dernier, le Conseil a adopté la Politique de la famille et des aînés ainsi que son plan d'action 2015-2020. Comme je vous l'ai déjà mentionné dans les articles précédents, cette étape en est une des plus cruciales pour le devenir de notre communauté. Ce sera notre guide pour les 5 prochaines années en termes de développement des services et des ressources.

Au moment où vous lirez ces lignes, les documents en question seront disponibles sur le site internet de la Municipalité. Une activité de lancement officiel se fera en

mai 2015 afin de sensibiliser l'ensemble de la population des différentes mesures et actions qui ont été privilégiées.

Je tiens à remercier les citoyens, les membres d'organismes partenaires ainsi que les employés qui se sont impliqués dans ce vaste processus de consultation. Mais il restera la mise en œuvre ... car il ne s'agit pas que de faire de beaux documents! Les mesures-actions ont été échelonnées sur une étendue de temps de 5 ans et un comité de vigilance aura pour mandat d'en suivre la réalisation. Voici les personnes qui ont été nommées par le Conseil :

Madame Nynon Lessard, représentante Familles

Monsieur Ronald Asselin, représentant Aînés

Monsieur Louis Desjardins, Mont-Sainte-Anne

Madame Anne-Sophie Sanche, organisatrice communautaire CSSSQN

Madame Emmanuelle Bégin, coordonatrice par intérim, Maison des jeunes

Bien sûr, monsieur Martin Pouliot et moi-même poursuivons le suivi de ce dossier.

Afin de faire participer un maximum de citoyens dans la mise en œuvre, d'ici l'été 2015, différents comités ou tables de travail seront mis en place afin de préciser le COM-

MENT réaliser les différentes mesures. À titre d'exemples, un comité de sécurité et transport sera nommé, une table de consultation se tiendra plus précisément sur la revitalisation du cœur du village, ...

Nous avons déjà des noms de citoyens qui veulent s'impliquer ...mais si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à proposer votre disponibilité au secrétaire de la municipalité ou encore à moi-même.

Louise Thouin,

Conseillère municipale et responsable des questions familles et aînés





Une étape de franchise ... (suite)

LE TABLEAU SUIVANT RÉSUME LES AXES (6) D'INTERVENTION AINSI QUE LES BUTS VISÉS POUR CHACUN DES AXES.

SÉCURITÉ ET TRANSPORT	Améliorer la sécurité routière dans la municipalité	Favoriser les déplacements actifs	Faciliter les déplacements à l'intérieur de la municipalité et vers l'extérieur	Augmenter le sentiment de sécurité des familles et des aînés	
LOISIRS, SPORTS ET CULTURE	Optimiser l'utilisation, adapter ou bonifier les espaces et infrastructures actuels	Améliorer l'offre de services en loisirs, sports et culture	Développer de nouvelles infrastructures		
VIE COMMUNAUTAIRE	S'assurer que l'offre de services aux familles répond à l'augmentation actuelle et projetée de la fréquentation scolaire	Adapter les infrastructures existantes et en développer des nouvelles	Favoriser la mise en place de réseaux de solidarité et d'entraide	Soutenir les organismes communautaires dans la poursuite de leur mission	Favoriser le développement des liens inter-générationnels
HABITATION ET MILIEU DE VIE	Offrir des habitations adaptées aux besoins et aux réalités des familles et des aînés	Soutenir les aînés qui souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur maison	Encourager les comportements bénéfiques pour l'environnement	Améliorer l'accès à la nature environnante	
VITALITÉ ÉCONOMIQUE	Promouvoir et soutenir le développement économique dans notre communauté				
INFORMATION ET COMMUNICATION	Assurer l'accès à l'internet haute vitesse partout dans la municipalité	Structurer et ordonner les communications de la Municipalité	Informier efficacement les familles et les aînés	Mettre en valeur les atouts de Saint-Ferréolles-Neiges et faire rayonner notre municipalité	

Faits saillants

Le budget global passe de 5 414 530 \$ à 5 625 980 \$ en 2015, soit une augmentation de 211 450 \$ ou 3,91%.

Dépenses

Le total des dépenses se répartit en trois grandes fonctions :

- ⇒ Les charges ou dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 5 005 480 \$ ou 88,97% des revenus. Malgré une hausse importante de certaines dépenses comme les quotes-parts à la MRC, la CMQ et la Sureté du Québec (39 770 \$), la station d'épurations des eaux usées (29 900 \$), la réduction de la remise de la TVQ aux municipalités (25 740 \$) pour ne nommer que ceux-là et en faisant abstraction de ces postes budgétaires, les dépenses ont progressé de 0,88%.
- ⇒ Les autres activités financières qui incluent le remboursement en capital des emprunts pour un montant de 651 860 \$.
- ⇒ Les affectations constituées du remboursement des engagements au fonds de roulement, au montant de 106 150 \$ et de l'utilisation du surplus accumulé de 137 510 \$.

Nous vous présentons, ci-dessous, le budget de fonctionnement pour l'année financière 2015 :

	BUDGET 2015 \$	BUDGET 2014 \$	RÉEL 2013 \$	ÉCART (2015 VERSUS 2014)	
				\$	%
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	5 625 980	5 414 530	7 085 010	211 450	3,91%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT					
Administration générale	831 330	789 220	1 184 774	42 110	5,34%
Sécurité publique	766 720	746 810	697 346	19 910	2,67%
Transport	1 297 350	1 209 300	1 264 415	88 050	7,28%
Hygiène du milieu	961 260	905 560	899 349	55 700	6,15%
Santé & bien-être	5 000	5 000	3 000	0	0,00%
Aménagement, urbanisme & développement	399 030	407 240	314 221	(8 210)	-2,02%
Loisirs & culture	492 700	471 160	368 296	21 540	4,57%
Frais de financement	252 090	333 090	388 468	(81 000)	-24,32%
TOTAL - DÉP. DE FONCTIONNEMENT	5 005 480	4 867 380	5 119 869	138 100	2,84%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	620 500	547 150	1 965 141	73 350	13,41%
REMBOURSEMENT DE LA DLT & AFFECTATIONS					
Remboursement de la dette à long terme	651 860	583 770	1 020 900	68 090	11,66%
Surplus accumulé	(137 510)	(156 070)	(1 350 564)	18 560	0,00%
Fonds réservés	106 150	119 450	103 339	(13 300)	-11,13%
TOTAL - DLT & AFFECTATIONS	620 500	547 150	226 325	73 350	13,41%
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0	0	2 191 466	0	-

Dépenses (suite)

CATÉGORIE	2015	2014	2013	ÉCARTS	
	\$	\$	\$	\$	%
Taxe foncière résidentielle	0,6025	0,5750	0,6390	0,0275	4,78%
Taxe foncière non-résidentielle	1,0782	1,0290	1,0592	0,0492	4,78%
Taxe foncière agricole	0,6025	0,5750	0,6390	0,0275	4,78%
Taxe foncière industrielle	1,0782	1,0290	1,0592	0,0492	4,78%
Taxe foncière terrain non-aménagé avec service	0,8525	0,5750	0,6390	0,2775	48,26%
Taxe foncière terrain non-aménagé sans service	0,6025	0,5750	0,6390	0,0275	4,78%
TAUX PAR 100\$ D'ÉVALUATION					

TARIFICATION	2015	2014	2013	ÉCARTS	
	\$	\$	\$	\$	%
Eau	101	110	105	(9)	-8,18%
Assainissement des eaux	113	98	79	15	15,31%
Ordures ménagères	156	162	116	(6)	-3,70%
Matières recyclables	31	29	31	2	6,90%
TOTAL TARIFICATION	401	399	331	2	0,50%
TAXE DE SECTEUR - EAU & ÉGOUT	196	183	171	13	7,10%

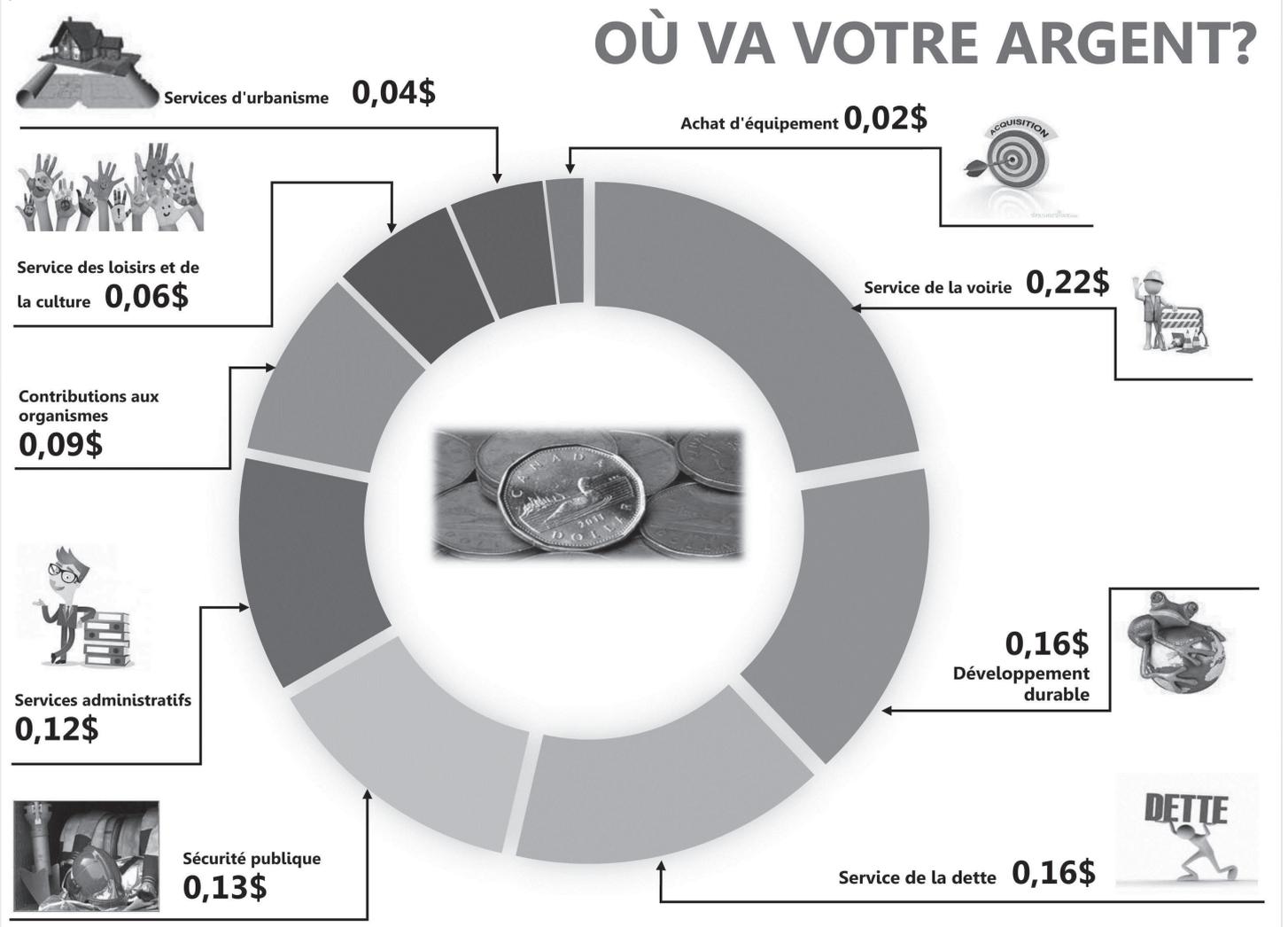
Impact sur le compte de taxes

Le budget global de 5 625 980 \$ est réparti par type de dépenses de fonctionnement. Voici les principales sources des dépenses que l'on retrouve par catégorie :

Catégories	Principales sources
Service de la voirie	Salaires, déneigement, matériaux
Développement durable	Salaires, usine de traitement des eaux usées, enlèvement des ordures et sites d'enfouissement
Service de la dette	Remboursement du capital et des intérêts des prêts à l'ensemble et à une partie des contribuables
Sécurité publique	Sureté du Québec et salaires des pompiers
Services administratifs	Salaires des élus et du personnel administratif, honoraires professionnels
Contributions aux organismes	MRC La-Côte-de-Beaupré, Communauté métropolitaine de Québec, Aréna et subventions
Service des loisirs et de la culture	Salaires, terrain de jeux, bibliothèque
Service d'urbanisme	Salaires et services professionnels
Achat d'équipement	Achat remboursé par le fond de parc et terrain de jeux et/ou le fond de roulement

Impact sur le compte de taxes (suite)

Pour vulgariser le plus possible l'impact sur le compte de taxes, le tableau suivant vous démontre le coût pour chaque dollar dépensé.



Échos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

- La MRC de La Côte-de-Beaupré a fait l'acquisition de l'immeuble qui abrite ses bureaux. À cet effet, un règlement d'emprunt de 595 300 \$ a été adopté.
- Suite à l'annonce du gouvernement de son intention d'abolir les Centres locaux de développement (CLD), la MRC a donné son appui à cet organisme et s'est engagé à maintenir sa contribution financière pour lui permettre de réaliser ses mandats.
- Le poste de conseillère en développement durable a été aboli.



Compte de taxes (suite)

DESCRIPTION DES PROJETS	PROGRAMME TRIENNAL				DÉPENSES ULTÉRIEURES AU PROGRAMME	TOTAL
	2015	2016	2017	TOTAL		
Hôtel de ville				0	364 000	364 000
Église				0	966 000	966 000
Presbytère				0	255 000	255 000
Grange	5 000		50 000	55 000		55 000
Logiciels & équipements	17 500			17 500		17 500
Lac des Trois-Castors	160 000			160 000		160 000
Rue de la Savane	340 000			340 000		340 000
Avenus Royale	50 000			50 000		50 000
Pont-barrage	230 000			230 000		230 000
Fossé de ligne, rue du Blé		60 000		60 000		60 000
Analyseur de circulation	7 000			7 000		7 000
Abri à sable				0	50 000	50 000
Équipements de travaux publics	34 000	30 000	40 000	104 000	97 000	201 000
Véhicules incendie	30 000			30 000	120 000	150 000
Avenue Roya:e (MSA)		150 000		150 000		150 000
Débitmètres		249 000		249 000		249 000
Compteur d'eau	60 000			60 000		60 000
Parcs	530 000	500 000		1 030 000		1 030 000
Différents bâtiments	135 000			135 000		135 000
Loisirs (divers)		7 500		7 500		7 500
Revitalisation du village	0	100 000	0	100 000	0	100 000
TOTAL	1 598 500	1 096 500	90 000	2 785 000	1 852 000	4 637 000

Infos

Dernièrement, vous avez reçu votre compte de taxes municipales. Celui-ci est daté du 18 février 2015 et pour ceux dont le compte dépasse 300 \$, il est possible de le payer en 3 versements, le premier versement est le 20 mars 2015 et les deux autres sont exigibles les 20 juin et 20 septembre 2015 et les montants sont indiqués sur les coupons au bas du compte de taxes. Pour les comptes de taxes dont le montant est inférieur à 300 \$, le paiement est exigible le 20 mars 2015.

Les dates d'échéances doivent être respectées intégralement.

Tout versement reçu après ces dates porte intérêt au taux de 12% l'an et, en plus, une pénalité de 5% l'an s'applique.

Pour éviter tout oubli, il est suggéré de nous faire parvenir, lors du premier versement, des chèques postdatés aux dates indiquées pour les autres versements. Toutefois, la municipalité enverra un rappel après chaque versement.

Présentation du budget

Vous trouverez sur le site internet de la municipalité www.saintferreollesneiges.qc.ca le budget général, tel que présenté le 8 décembre 2014.

HORAIRE DU SERVICE D'URBANISME

Lundi :

8h30 à 12h et 13h à 16h30

Mercredi :

8h30 à 12h et 13h à 16h30

Vendredi :

8h30 à 12h et 13h à 16h

Pour joindre le service
d'urbanisme : 418 826-2253
poste 122

CALENDRIER D'ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

Date	Étape
12 janvier 2015	Adoption des premiers projets de plan et règlements d'urbanisme
29 janvier 2015	Présentation et consultation publique sur le plan et les règlements d'urbanisme
6 juillet 2015	Adoption des seconds projets de règlements de lotissement et zonage
Date à déterminer	Avis public annonçant la possibilité de déposer une requête pour l'ouverture d'un registre (sauf pour les modifications apportées dans le cadre de la concordance au schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC qui ne sont pas soumises à l'approbation référendaire)
3 août 2015	Adoption finale du plan et des règlements d'urbanisme *Dans le cas où une requête pour l'ouverture d'un registre serait déposée, le ou les règlements concernés seront scindés en deux règlements. L'un sera soumis au registre et l'autre suivra le cours normal.
À déterminer	Ouverture d'un registre (S'il y a dépôt d'une requête)
	Possibilité de référendum si le nombre de signature au registre atteint le minimum requis, ou retrait du règlement. Ou Adoption du règlement si le nombre de signature au registre n'atteint pas le minimum requis.
	Transmission à la MRC le plus tôt possible suite à l'entrée en vigueur des règlements. La MRC a 120 jours pour approuver ou désapprouver la conformité du plan et des règlements d'urbanisme.
Automne 2015	Entrée en vigueur de la nouvelle réglementation

ABRI D'HIVER

Les abris d'hiver temporaires pour automobile et pour accès piétonniers doivent être démontés au plus tard le **15 mai 2015**. À défaut de se conformer, les contrevenants pourraient recevoir un constat d'infraction d'une amende minimale de 500\$ plus les frais.

DÉLAI D'ÉMISSION DES PERMIS

- PRÉVOIR 2 À 6 SEMAINES

Dans la majorité des cas, il faut prévoir un délai de **2 à 4 semaines** pour l'obtention d'un permis de construction ou de rénovation. Toutefois, dans les secteurs où un règlement sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) s'applique, le délai d'émission d'un permis peut être de **4 à 6 semaines**, tout dépendant du moment où est déposée la demande.

Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception et l'analyse débute lorsque le dossier est complet, soit lorsque tous les documents et informations nécessaires, ainsi que le paiement, sont déposés au service d'urbanisme.

La révision du plan et des règlements d'urbanisme, dans le but de les rendre conformes au nouveau schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré, avance à bon train.

Suite à l'adoption des premiers projets de règlement le 12 janvier, une consultation publique a eu lieu le 29 janvier 2015. Nous envisageons adopter les seconds projets de règlements le 6 juillet

2015 et les règlements finaux le 3 août 2015. La MRC de La Côte-de-Beaupré aura ensuite 120 jours pour approuver ou désapprouver la conformité des règlements à son Schéma d'aménagement et de développement durable.

Un avis de motion sera également déposé par le Conseil municipal, le 6 juillet 2015. Cet avis de motion, obligatoire par la Loi, créera un effet de gel sur l'émission des permis. Ainsi, toute demande de per-

mis qui sera présentée suite au dépôt de cet avis de motion, sera soumise à l'application de la nouvelle réglementation et de l'ancien règlement. Il s'agit d'une période transitoire dans l'attente du certificat de conformité au schéma d'aménagement de la MRC. La nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur à l'automne 2015. L'ancien règlement sera abrogé par l'entrée en vigueur du nouveau.



Le Cercle de fermières

Le Cercle de Fermières célèbre ses 100 ans cette année. Mais il rajeunit avec un nouveau logo pour souligner l'événement.

Nous aimerions aussi vous souligner que notre Cercle local a les disponibilités pour vous enseigner et vous aider pour le tissage, le tricot et la confection de courtepointes.

Nous offrons aussi divers ateliers comme la confection de cartes de souhaits, bijoux, etc.

Nous vous invitons à vous joindre à nous.

Le dépliant de nos activités est disponible sur demande ainsi qu'au présentoir du bureau de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Christiane Girard, responsable communications, 418-826-1187.



OFFRE D'EMPLOI

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges est à la recherche d'un candidat pour combler le poste de:

JOURNALIER TEMPORAIRE (40 heures/semaine)

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du chef d'équipe et d'une façon non limitative, le journalier doit:

- Exécuter les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments, des équipements, des parcs et des immeubles municipaux dans le respect des normes de santé sécurité et des procédures en vigueur au sein de la municipalité;

Qualifications et exigences

- Secondaire V;
- Posséder un permis de conduire valide, classe 5 (attestation à fournir);
- Sens des responsabilités;
- Bonne capacité à travailler en équipe;
- Autonomie et jugement;
- Disponibilité;

Conditions de travail

- Période d'emploi : mai à août 2015;
- Salaire initial : 16.63 \$ l'heure.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande d'emploi au plus tard le 2 avril 2015 à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33 rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges
(Québec) GOA 3R0

(Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes)



CAMPS DE JOUR

Programme Les Explorateurs (4 à 10 ans)

Du 29 juin au 14 août 2015

NOUVEAUTÉ 2015!!

Le camp de jour se déroulera au Camping Mont-Sainte-Anne qui est niché dans un décor naturel enchanteur au bord de la rivière Jean Larose. Les jeunes pourront profiter du lac et de son environnement de verdure et de tranquillité à quelques minutes de la montagne.

Le camp de Saint-Ferréol-les-Neiges, c'est quoi ?

- ⇒ Une programmation de qualité;
- ⇒ Des thématiques originales;
- ⇒ Une équipe d'animation dynamique et formée;
- ⇒ Un accès exclusif dans les prix;
- ⇒ Le transport en autobus offert gratuitement;
- ⇒ Un service de garde de 7h à 8h30 et de 16h à 17h30.



Nous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants à temps partiel ou à temps plein. Nous offrons aussi des tarifs à la semaine. Voici donc le détail :

3 jours / semaine	5 jours / semaine
⇒ À la semaine : 40 \$	⇒ À la semaine : 50 \$
⇒ 6 semaines : 150 \$	⇒ 6 semaines : 170 \$
⇒ 7 semaines : 170 \$	⇒ 7 semaines : 190 \$

15% de rabais pour l'inscription d'un 2^e enfant.
30% de rabais pour l'inscription d'un 3^e enfant, 4^e ou 5^e enfant.
Les tarifs sont majorés de 50% pour les résidents des autres municipalités.

Programme Ados-aventure (11 à 13 ans)

Du 29 juin au 14 août 2015

Cet été encore, la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe à la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour le programme Ados-Aventure. À raison de quatre jours par semaine (lundi au jeudi) pour une période de sept semaines, les mordus de sports, d'arts, d'aventures ou encore de sensations fortes passeront un été « tripant » avec une équipe d'animation des plus dynamique ! Plaisir garanti !

En raison du nombre peu élevé d'inscriptions aux dernières éditions du programme RAM et en raison du départ de la municipalité de l'Ange-Gardien du programme Ados-Aventure, le programme Ados-Aventure sera maintenant disponible pour les jeunes de 11 à 13 ans.



Programme Les Explorateurs (4 à 10 ans) : les options

OPTION DANSE (TOUS LES VENDREDIS PENDANT 5 SEMAINES)

Les jeunes pourront parfaire leurs habiletés en danse :
Initiation à différents styles - Montage d'une chorégraphie -
Montage d'un vidéoclip - Spectacle

Clientèle : 5 à 12 ans

Début : le vendredi 10 juillet 2015

Coût d'inscription : 75 \$



OPTION VÉLO (UNE JOURNÉE PAR SEMAINE PENDANT 5 SEMAINES)

En collaboration avec le Club Cycliste Mont-Sainte-Anne, les randonnées auront lieu dans les sentiers du Mont-Sainte-Anne (pas uniquement sur la piste Jean Larose) à partir du Camping situé dans le rang Saint-Julien. Chaque groupe de 6 à 8 jeunes sera encadré par un moniteur formé en vélo de montagne.

Critères d'admission pour les 5-6 ans seulement :

Être âgé(e) de 5 ans au 1er juin 2015;

Être en mesure de rouler sur un vélo doté de roues de 16 pouces ou plus sans l'aide de petites roues;

Être capable de démarrer et de s'arrêter seul(e);

Être capable de rouler au minimum 3 km.

Jour et clientèle :

Lundi : 5 à 6 ans

Mardi : 7 à 8 ans et 9 à 10 ans

Début : dans la semaine du 6 juillet

Coût d'inscription : 75 \$



CLUB CYCLISTE MSA
MONT-SAINTE-ANNE

INSCRIPTIONS

Trois possibilités :

- En se présentant à l'Hôtel de ville (33, rue de l'Église) du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30 à compter du 4 mai 2015.
- En se présentant à l'Hôtel de ville le 13 mai 2015 de 18h30 à 20h.
- Il est possible d'imprimer le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la municipalité au www.saintferreollesneiges.qc.ca de le compléter et de nous le retourner accompagné d'un chèque à l'adresse suivante: 33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges Qc GOA 3R0.

Date limite d'inscription : le vendredi 28 mai 2015. Après cette date, un supplément de 30 \$ sera ajouté au tarif d'inscription.

Enfants avec besoin d'accompagnement

Veillez prendre note que si votre enfant a des besoins particuliers et qu'il nécessite d'être accompagné par un animateur spécialisé au camp de jour « Les Explorateurs », vous devez contacter le directeur du service des loisirs afin de déterminer une date de rencontre et compléter un formulaire d'information. La date limite pour effectuer une demande d'accompagnement est le **20 mars 2015**.

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter le directeur des loisirs de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, monsieur Martin Pouliot au 418 826-2253, poste 113 ou à loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

INSCRIPTIONS

Pour le tennis, cardio plein air et gardien averti

DATE LIMITE D'INSCRIPTIONS : Le vendredi 10 avril 2015

OÙ: À l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges (33, rue de l'Église)
INFORMATION: Martin Pouliot (418 826-2253 poste 113)

Cours d'initiation au tennis

Selon le groupe d'âge, les enfants découvrent le tennis. Apprentissage des règlements et des techniques de base de chacun des coups. Les initiés perfectionnent les techniques de jeux et apprennent à bien se déplacer sur le terrain. Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.

Clientèle : 5 ans et plus

Participants : min. 4 max. 6 par groupe d'âge

Jour et heure : Samedi

5-6 ans : 8 h à 9 h

7 à 9 ans : 9 h à 10 h 30

10 ans et plus : 10 h 30 à 12 h

Lieu : Surface de la patinoire du village. En cas de mauvais temps cette activité se déroulera au gymnase de l'école Caps-des-Neiges I

Début : Samedi le 16 mai 2015

Durée : 5 semaines

Coût : 40 \$

Entraînement plein air

Tu as envie de te mettre en forme ou de maintenir ta forme physique actuelle?

Tu aimes faire des activités de groupe?

Tu aimes être motivé(e) pour faire du sport et de l'activité physique?

Tu aimes le plein air?

Viens donc te joindre à nous les lundis soirs pour des séances de conditionnement physique en plein air supervisées et encadrées par Caroline Dubord (éducatrice physique) !!!

Les séances seront variées et tiendront compte de la forme physique de chacun.

Clientèle : 16 ans et plus

Participants : min. 10, max. 25

Jour et heure :

Les lundis du 27 avril au 29 juin, de 17h30 à 18h30

Lieu :

27 avril : Sports Alpin

4 mai : Guérite du rang St-Julien

11 mai : Stationnement Mont-Sainte-Anne

18 mai : Rang St-Julien

25 mai : Stationnement Mont-Sainte-Anne

1er juin : Gymnase de Saint-Ferréol-les-Neiges

8 juin : Stationnement Mont-Sainte-Anne

15 juin : Rang St-Julien

22 juin : Gymnase de Saint-Ferréol-les-Neiges

29 juin : Rang St-Julien

Début : le lundi 27 avril 2015

Durée : 10 semaines

Coût : 50 \$ pour 10 cours ou 10 \$ par cours

Surface de la patinoire située au centre du village

Profitez de la surface de la patinoire pour pratiquer le tennis, le pickleball, le hockey-balle, etc ...

Notes : Sur semaine, le filet de tennis sera posé par les employés de la municipalité. Celui-ci sera retiré après 16h. Aucune réservation n'est nécessaire. Si des joueurs attendent, on demande à ceux qui jouent de faire preuve d'esprit sportif et de laisser leur place après 30 minutes de jeu, afin de créer une rotation qui permettra à tous de s'amuser. Un local avec services est disponible sur place.

Formation «Je sais garder des enfants»

Le samedi 25 avril 2015, à l'Hôtel de ville

Tu adores les enfants? Tu te sens prêt(e) à assumer des responsabilités? Tu désires obtenir un 1er boulot? Sous la supervision d'un spécialiste de la Croix-Rouge, votre enfant sera préparé à devenir un(e) gardien(ne) d'enfants doué(e), compétent(e) et consciencieux(se). Par le biais d'activités et de mise en situation, plusieurs sujets seront traités tels que les cas d'urgence, les soins, l'alimentation et la sécurité. À la fin du cours, un examen théorique devra être réussi (note de passage : 75%). Le coût d'inscription inclut un manuel et une minitrousse de 1ers soins d'une valeur de 15\$. **Afin de recevoir l'accréditation officielle de la Croix-Rouge, l'enfant doit être âgé de 11 ans (ou l'obtenir sous peu). Pour les autres, il y a possibilité de s'inscrire, mais une simple attestation de présence sera remise. Par contre, la priorité sera accordée aux 11 ans et plus.**

Votre enfant aura besoin :

Un dîner froid (aucun micro-onde disponible) / 2 collations / Une poupée ou un toutou / Crayon (pour l'examen + prendre des notes) / Souliers

Déroulement général :

8 h 00 Début du cours.
10 h 00 Pause de 15 minutes.
12 h 00 Dîner : le repas se prend dans le local du cours avec leur animatrice. La période sera déterminée selon la participation des élèves.
13 h 00 Heure normale de la reprise de cours.
14 h 15 Pause de 15 minutes.
14 h 30 Révision et préparation de l'examen.
16 h 00 Examen.
16 h 30 Fin du cours.

Coût : 75 \$

Information : Martin Pouliot, 418 826-2253 poste 113

Piste cyclable reliant l'ouest au centre de la municipalité

Suite à la mise en place d'un partenariat avec le Mont-Sainte-Anne, la municipalité propose à ses citoyens un produit afin de répondre à un besoin exprimé par la population.

Dès l'ouverture de la saison estivale, il sera possible de circuler sur le sentier de la rivière Jean Larose entre la station Mont-Sainte-Anne et le camping du rang St-Julien. Pour avoir accès à ce sentier en poussière de pierre, les usagers doivent se prévaloir d'une passe d'identification qui est préalablement disponible au secrétariat de l'Hôtel de ville. Pour la saison 2015, il en coûtera 20 \$ pour les 18 à 64 ans et 10 \$ pour les 17 ans et moins et les 65 ans et plus.

Activités aquatiques

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges collabore maintenant avec Québec Natation afin de vous offrir la possibilité de vous inscrire à des cours de natation, de formation ou des cours d'AquaForme. Les cours auront lieu dans différents équipements dont la piscine du Cégep Limoilou. L'entente entre la Municipalité et Québec Natation vous permet d'économiser 10 \$ sur les frais d'inscription.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1. Téléphoner à Québec Natation (418 687-4045) afin de connaître les différents cours offerts et l'horaire.
2. Confirmer auprès de Québec Natation votre inscription au cours choisi en leur mentionnant que vous êtes citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges.
3. Compléter l'inscription et le paiement auprès de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges afin d'obtenir l'escompte de 10 \$.

IMPORTANT : Pour que votre inscription soit valide, il est nécessaire qu'elle soit complétée **avant le vendredi 20 mars à 16 h.**



Camps de soccer de l'ASDPS

Les camps de soccer sont de retour cette année. Tout au long de la semaine, l'équipe de la direction technique du club t'offre une panoplie d'activités pour perfectionner tes habiletés techniques telles que : le contrôle, la passe, la vitesse d'exécution et plus encore.

Les dates des camps sont les suivantes :

Du 29 juin au 3 juillet 2015 (U-8 à U-10 mixte) et du 6 au 10 juillet 2015 (U-11 et plus mixte).



OFFRES D'EMPLOI : ARBITRES RECHERCHÉS

L'ASDPS est à la recherche d'arbitres. Si tu es né avant le 31 décembre 2001 et que tu es disponible les soirs de semaine, tu pourrais faire partie de l'équipe d'arbitrage, de l'été 2015. La rémunération débute à 15 \$ par match et varie selon le niveau et la catégorie des matchs. Nous recherchons des gens responsables et passionnés. Communique-nous tes coordonnées par courriel avant le 5 avril 2015 à arbitrage@asdps.ca.

Toutes les informations additionnelles se retrouvent sur le site web de l'association, à l'adresse suivante : www.asdps.ca



INSCRIPTION 2015

1 ÉCOLE DE VÉLO MSA (5-9 ANS)*

Initiation et apprentissage dans un environnement amusant et sécuritaire.

10 cours le dimanche matin ou après-midi

3 ÉQUIPE MSA (À PARTIR DE 9 ANS)

Entraînement et compétition en cross-country, aux niveaux régional et provincial.

2 AVENTURE (10-12 ANS)*

Pour partir à l'aventure dans les sentiers du Mont-Sainte-Anne.

10 cours le dimanche matin

* Places limitées

4 RÉCRÉATIF ADULTE

Vélo de montagne

Sorties programmées et accompagnées les mardis, jeudis et dimanches.

Vélo de route

Sorties programmées et accompagnées les lundis, mercredis et samedis ainsi que de jour en avant-midi ou en après-midi.

* Places limitées

*** REMISE DE 40\$
POUR LES RÉSIDENTS
DE MOINS DE 18 ANS
DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES**

Inscriptions en ligne
ClubCyclisteMSA.com

CLUB CYCLISTE MSA
MONT SAINTE-ANNE



Une 17e édition sous le signe de la froideur de l'hiver

La 17e édition du Carnaval des Neiges a connu une grande popularité malgré la froideur du mois de février. Plusieurs personnes ont participé aux différentes activités proposées.

Un grand merci au personnel de la Station Mont-Sainte-Anne pour leur implication à la réalisation de la journée familiale sur le site du centre de ski de fond du rang Saint-Julien.

Nous remercions également nos partenaires financiers et de services ainsi que nos bénévoles qui donnent de leur temps année après année.

Le comité travaillera dans les prochains mois à l'élaboration de la nouvelle programmation. Si vous avez des commentaires ou des suggestions, n'hésitez pas à nous les communiquer.



Merci à vous tous qui participez. Vous êtes notre source de motivation!

Le comité de la 17e édition du Carnaval des Neiges



Encan Chinois au profit de l'Association Bénévole Côte-de-Beaupré

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE : monsieur Mario Simard, président de la Caisse Desjardins de La-Côte-de-Beaupré.

ENCANTEUR : monsieur Christian Lajeunesse, copropriétaire des Garages Lajeunesse & Frères.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : messieurs Gilbert Chouinard et

Denis Dupont, propriétaires de IGA Extra Chouinard & Fils et IGA Express Familles Chouinard & Dupont

Samedi 28 mars 2015 à 19 h

Au Centre Ste-Anne
1000, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré

ADMISSION : 5 \$

CARTES EN VENTE À COMPTER DU 16 FÉVRIER :

Association Bénévole Côte-de-Beaupré, Beaupré

IGA Extra Chouinard & Fils, Sainte-Anne-de-Beaupré

IGA Express Familles Chouinard & Dupont, L'Ange-Gardien



Garages Lajeunesse & Frères,
Sainte-Anne de Beaupré &
L'Ange-Gardien

Caps-des-Neiges 1 encore sur le podium du Pentathlon des neiges

C'est le mercredi 25 février dernier, sous un soleil radieux, que les élèves de Caps-des-Neiges ont encore une fois remporté les honneurs au Pentathlon des neiges, sur les Plaines d'Abraham. L'équipe mixte formée de Samuel Deblois, Anaïs Paradis, Thomas Paradis, Hugo Vermette et Raphaël Boucher a remporté facilement la première place en réalisant les cinq épreuves en 39 minutes 20 secondes. L'équipe féminine formée de Juliette Fiset, Mia et Annina Roy, Léa Drouin et Juliette Marsan est grimpée sur la troisième marche du podium

féminin avec un temps de 46 minutes 31 secondes. Les deux autres équipes se sont aussi très bien classées.

Nous tenons à remercier tous les parents, grands-parents et proches qui se sont impliqués dans la préparation et la tenue de cet événement. Votre implication est essentielle et appréciée! Encore une fois, nous remercions également les membres du club Nordique Mont-Sainte-Anne qui ont répondu à l'appel de madame Marie-Odile Raymond et qui nous ont fourni gracieusement des vêtements et équipements pour les élèves des deux pavillons. Finalement,



L'équipe mixte formée de Raphaël Boucher, Anaïs Paradis, Thomas Paradis, Samuel Deblois et Hugo Vermette a remporté le Pentathlon des neiges.

plusieurs membres du personnel ont rendu cette activité possible en fournissant leur temps et leur énergie : Mesdames Chantal Letarte, Rosalie Guay, Dominique

Bazin, Chantale Gagné et Mélanie Lessard. Bravo et merci!

La bannière de l'équipe gagnante sera bientôt affichée au gymnase de l'école.

OSEZ LE MONT SAINTE-ANNE bat son record en amassant 195 015 \$

L'édition 2015 du défi sportif et caritatif OSEZ le Mont-Sainte-Anne a battu tous ses records en amassant 195 015 \$ au profit de 3 organismes importants de la région : la Fondation québécoise du cancer, la Fondation des Musées de la civilisation et le Club de ski alpin Rouge et Or de l'Université Laval.

« C'est extraordinaire tout ce qu'on peut accomplir quand on travaille dans un but commun : 275 personnes ont déployé leurs efforts pour faire de cet événement un grand succès, souligne Pierre Raymond, directeur général de Promutuel du Littoral, le présentateur de l'événement. Au cours des deux dernières

années, notre association avec Osez a été une belle occasion de faire vivre des valeurs qui nous sont chères : la solidarité, la générosité et l'implication sociale. Je suis très fier aujourd'hui ! »

Le taux de participation a augmenté de 20 % par rapport à l'édition 2014. Un sommet pour l'organisation, qui a également enregistré un nombre impressionnant de dons. « Plus de 2000 dons ont été enregistrés, mentionne Jean-François Ermel, coordonnateur de l'événement. Les participants ont répondu à l'appel et se sont fortement mobilisés pour les 3 organismes bénéficiaires. »

Les membres des équipes BFC Avocats d'affaires et Les

Guides du MSA ont tous remporté un forfait ski et hébergement au Fernie Alpine Resort en Colombie-Britannique. Ces prix, offerts par le Mont-Sainte-Anne et Resort of the Canadian Rockies, ont été remis aux équipes (corporative et grand public) ayant amassé le plus de dons.

« Il y avait beaucoup d'énergie à la montagne, souligne Daniel Rochon, vice-président et directeur général du Mont-Sainte-Anne. Les gens ont bravé le froid, mais le défi sportif les a vite réchauffés, que ce soit en ski alpin, ski de fond ou raquette. OSEZ le Mont-Sainte-Anne est un événement récréatif accessible à tous, visiblement les gens étaient très heureux d'être à la montagne pour vivre cette journée mémorable ! »

À PROPOS DES CAUSES

- La Fondation québécoise du cancer soutient les personnes touchées par cette terrible maladie et leurs proches. Elle facilite l'accès aux traitements médicaux, propose des milieux de vie accueillants et de nombreux services de soutien.
- La Fondation des Musées de la civilisation contribue à rendre ce lieu magique, porteur de découvertes et d'émotions, accessible à tous, notamment aux familles moins favorisées.
- Le Club de ski alpin Rouge et Or de l'Université Laval appuie la relève québécoise et offre du soutien aux étudiants-athlètes qui s'investissent sans compter pour mener de front deux parcours exigeants : des études universitaires et un entraînement sportif de haut niveau.



Un bien beau cadeau de la part des élèves de l'École de musique Côte de Beaupré

Le 16 décembre dernier, les élèves de la classe de piano de madame Gisèle Ruel ont offert un cadeau fort apprécié aux aînés de la résidence Aux jardins de la Côte située à Beaupré. Chacun et chacune ont su enchanter les aînés et parents venus assister à ce récital de Noël. Il fallait voir la fierté de ces jeunes récompensés par les applaudissements pour leurs prestations. Bravo à tous nos petits musiciens en herbe!

Pour des informations sur les différents cours offerts à l'école de musique, vous pouvez nous écrire à beaupremus@hotmail.com ou visiter notre site internet ecolemusiquebeaupre.com. Vous pouvez également communiquer avec nous et laisser un message vocal en composant le 418-827-5151. Un retour d'appel vous sera fait dans les plus brefs délais.



Concours de dessin et de poésie : les gagnants !



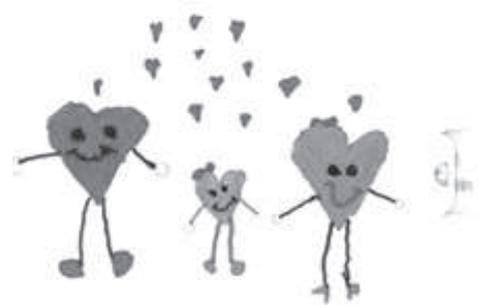
Élôïse Saindon, préscolaire

L'amour léger comme la neige
Sur mon cortège
Qui vole
À la lumière des lucioles

L'amour doux comme la soie
Qui glisse sur moi
Miroir chatoyant
De nos doux moments

L'amour brillant comme la lune
Reflète sur la dune
Oh! Désert infini
Sans toi, est ma vie

Lily-Maude Harvey, 6^e année



Méliane Letarte, préscolaire

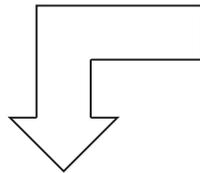
Des nouvelles de ta maison des jeunes



COORDINATION ATELIERS « SEXPLIQUE » PAR INTERIM

Comme vous le savez peut-être, la coordonnatrice actuelle (Maryse Néron) de la Maison des Jeunes est en congé de maternité depuis la fin de décembre et reviendra en janvier 2016. Le conseil d'administration a fait l'embauche d'une coordonnatrice par intérim qui est entrée en fonction le 1er décembre 2014. Emmanuelle Bégin est une ancienne employée de la MDJ qui y a travaillé pendant 3 ans. Elle connaît donc bien l'organisme ainsi que le milieu. L'organisme lui souhaite la bienvenue !

Vos jeunes ont des questions sur la sexualité ? C'est le moment pour eux de venir chercher des réponses en assistant à des ateliers présentés par Sexplique (service d'information en contraception et sexualité de Québec). L'atelier du 13 mars aura lieu à Saint-Ferréol-les-Neiges et celui du 17 mars, à Saint-Tite-des-Caps. Vous êtes invités en grand nombre !



PROGRAMMATION
ACTIVITÉS MARS
Les <u>mercredis</u> au gym (école primaire de Saint-Ferréol-les-Neiges) et les <u>jeudis</u> au gym (école primaire de Saint-Tite-des-Caps).
13 mars : Atelier Sexplique
16 et 17 mars : Soirées sans écran
17 mars : Atelier Sexplique
24 mars : Cuisine d'ailleurs
27 mars : Pièce de théâtre
28 mars : Soirée cinéma
30 et 31 mars : Confection de chocolat de Pâques

HORAIRE
N. B. : Le mardi 10 mars 2015 prochain, la maison des jeunes sera fermée à l'occasion de l'assemblée générale annuelle.
Du 5 janvier au 31 mars 2015:
Saint-Ferréol-les-Neiges
◆ Lundi 18 h à 22 h
◆ Mercredi 18 h à 22 h
◆ Vendredi 18 h à 22 h
Saint-Tite-des-Caps
◆ Mardi 18 h à 22 h
◆ Jeudi 18 h à 22 h
◆ Samedi 18 h à 22 h
NOUS REJOINDRE:
Par téléphone : 418 826-3107
Par courriel : mdjlazone@hotmail.com
Sur notre site internet : www.mdjlazone.ca.sitew.com.
Via notre page Facebook.

CONFECTION DE CHOCOLATS DE PÂQUES

Afin de financer les activités de la Maison des Jeunes, les jeunes mettront la main à la pâte les 30 et 31 mars prochains, en confectionnant des chocolats de Pâques (canards, lapins, etc.). Il vous sera possible d'acheter ces chocolats faits avec amour par nos jeunes dès le 6 mars prochain. Non seulement vous pourrez savourer de bonnes friandises pour Pâques, mais vous encouragerez également un organisme communautaire de votre municipalité !



Qu'est-ce qu'une Maison des Jeunes?

C'est un lieu conçu pour toi où tu peux rencontrer d'autres jeunes et participer à différentes activités. Si tu as entre 11 et 17 ans, tu peux fréquenter la Maison des Jeunes et ce, sur une base volontaire. Cet endroit t'appartient et est en fonction de tes goûts et intérêts. La Maison des jeunes est supervisée par une équipe d'animation dynamique et professionnelle et son bon fonctionnement repose sur une relation de confiance et de respect entre toi et les animateurs.



Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré

Catéchèse et sacrements

Étant donné qu'il n'y a plus aucun enseignement religieux qui se fait à l'école, notre Unité pastorale de la Côte de Beaupré offre des parcours de cheminement à la Vie chrétienne afin d'aider les enfants à grandir dans la foi. Depuis septembre dernier, les parents ont été fidèles à participer à ces catéchèses et à transmettre à leur enfant le goût de découvrir et de mieux connaître Jésus à travers différents textes bibliques.

Nos jeunes vont bientôt vivre un passage important dans leur initiation à la Vie chrétienne. Voici les dates de ces principaux événements. Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous lors de ces célébrations. D'ici là, portez-les dans votre prière.

PREMIER PARDON : 64 jeunes vivront leur 1^{er} Pardon lors des messes dominicales dans les différentes églises de notre Unité pastorale les **14 et 15 mars**.

PREMIÈRE COMMUNION : 55 jeunes feront leur Première Communion lors des messes dominicales dans les différentes églises de notre Unité pastorale les **18 et 19 avril**.

CONFIRMATION : La cérémonie aura lieu le **samedi 16 mai** à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré et sera présidée par Mgr Denis Grondin, évêque auxiliaire de Québec. En raison du grand nombre de confirmands (88 jeunes), il y aura deux (2) célébrations : la 1^{ère} à 10h30 et la deuxième à 16h00.

RETRAITE PAROISSIALE : Nous offrons encore cette année une retraite paroissiale : temps de ressourcement pour nous préparer à la fête de Pâques. Le prédicateur pour cette retraite sera **l'abbé Réjean Lessard**, recteur du Sanctuaire de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus à Beauport et il sera accompagné de **M. Richard Vidal**, auteur-compositeur de plusieurs chants religieux que nous utilisons régulièrement lors de nos célébrations liturgiques.

Voici les dates :

1^{ère} session : **du lundi 9 mars au mercredi 11 mars** inclusivement;

2^e session : **du lundi 16 mars au mercredi 18 mars** inclusivement. L'abbé Réjean assurera les messes dominicales des deux (2) fins de semaine précédant la retraite paroissiale.

Pour plus détails, consulter le feuillet paroissial.

JOURS SAINTS : Il est encore trop tôt pour publier l'horaire des JOURS SAINTS mais surveillez le feuillet paroissial de la mi-mars pour connaître les lieux et les heures des célébrations en préparation de la fête de Pâques (dimanche 5 avril).

Pour de plus amples informations, communiquez au presbytère de Beaupré au 418-827-2885

Vos prêtres Jacques et Raymond,
Joseph, séminariste stagiaire,
ainsi que Sylvie, l'intervenante en pastorale.

Création d'une Corporation de cimetières sur la Côte-de-Beaupré

Les six (6) paroisses de l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré travaillent actuellement à mettre sur pied une Corporation de cimetières sans but lucratif. Depuis quelques mois déjà, un comité a été formé de six (6) représentants des assemblées de Fabrique afin de structurer cette démarche : Fernand Couillard pour Château-Richer; Anne Fortin pour Sainte-Anne-de-Beaupré; Claudine Paré pour Beaupré; Jean Bouchard pour Saint-Joachim; Denis Séguin pour Saint-Ferréol-les-Neiges et Denis Giguère pour Saint-Tite-des-Caps.

Les assemblées de Fabrique des six (6) paroisses ont adopté une résolution acceptant la formation du comité et la création d'une telle corporation qui se résume comme suit :

Attendu qu'un cimetière est le lieu d'une trace, d'une écriture, d'un rapport à l'histoire et que les Fabriques en sont les gardiens pour les générations futures;

Attendu qu'aux fins de sauvegarder son patrimoine funéraire et d'assurer la pérennité des cimetières catholiques romains de son territoire, la création d'une Corporation de cimetières améliorerait la santé financière des cimetières et leurs revenus;

Attendu que le défi actuel des Fabriques, propriétaires des cimetières, est de concilier une saine gestion de ceux-ci et de rencontrer les besoins des paroissiens et paroissiennes puisque la situation économique des Fabriques et de leurs cimetières est préoccupante et inquiétante pour l'avenir.

Il est proposé, secondé et résolu unanimement que l'assemblée de Fabrique délègue un représentant pour siéger au comité de travail en vue de la création de la Corporation et qu'elle accepte la création de ladite corporation en s'associant aux autres paroisses de l'Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré qui ont manifesté, par résolution, leur accord avec la création d'une telle corporation.

Nous sommes assurés que la sauvegarde, la conservation et la restauration de nos cimetières vous tiennent à cœur et, nous désirons encourager de nouvelles sépultures dans nos cimetières et dans les columbariums situés dans nos différents cimetières. Notre désir est de continuer à évoluer avec la population et à réaliser des projets qui feront la fierté des gens de chaque paroisse et de ceux de la région. C'est ensemble que nous pourrons le réaliser.

Jacques Fortin, curé

Raymond Desjardins, vicaire

Vos présidentes et présidents d'assemblées

Jacques Trépanier, Château-Richer- Anne Fortin, Sainte-Anne-de-Beaupré

Claudine Paré, Beaupré- Jean-Marc Thomassin, Saint-Joachim

Clément L'Heureux, St-Ferréol-les-Neiges -Denis Giguère, St-Tite-des-Caps

1^{er} février 2015

Billet pastoral

Une question, l'autre jour, m'est venue, comme ça, portée de par mes rencontres, mes échanges, mes réflexions : Est-il « raisonnable » de croire en Dieu ?

Il semble qu'en pareilles matières, tout porte à l'exclusion mutuelle. Et pourtant...

Une parole évangélique, que j'aime bien, se lit de la sorte :

« L'Homme ne vivra pas de pain seulement... ».

La raison, en un sens, serait ici un peu comme le pain. On est dans le tangible, dans ce que l'on peut se mettre sous la dent.

Mais... Et si foi et raison étaient d'ordre distinct ? Si « quelque part », elles se complétaient merveilleusement bien. Tout aussi « légitime » et « défendable » l'une que l'autre.

La foi ne se « vérifiant » que par ce qu'elle exprime, par ce qu'elle met en œuvre. Saint-Jacques, dans son épître dira : « Mes frères et sœurs, que sert-il à quelqu'un de dire qu'il a la foi, s'il n'a pas les œuvres? ».

Ce qui nous ramène tout de même, encore ici, à du concret, convenons-en. La foi est appelée à s'exprimer, à prendre chair, dans la vie de tous les jours.

Or voilà que de toute façon, elle le fait à tout moment, un peu comme à notre insu. La foi c'est un peu comme la vie qui bat. Difficile d'y échapper.

Pour cause de raison on voudrait bannir la foi, alors qu'en fait; c'est elle-même qui nous fait adhérer à la raison. Un peu comme si on disait : « Je n'ai foi qu'en la raison ».

Et si la raison, par ailleurs, n'expliquait pas tout... Ou encore : Et si, malgré toute expli-



Billet pastoral (suite)

cation, notre « cœur » demeurerait comme « à vide »...

À cet égard ...

Colette et Denise, qui vivent au presbytère depuis des années, qui ont voulu être présence aimante au sein de notre paroisse, regagneront la

maison mère de leur communauté, à Saint-Damien, au plus tard à la fin mai. Elles laisseront un peu, justement, comme un grand vide...

Elles ont, de toute évidence, contribué à l'édification de

notre Église, notre assemblée toute locale de « croyants ».

Pour le don qu'elles ont fait l'une et l'autre, don d'elles-mêmes ; pour le don de celles de leur communauté qui les ont précédées, nous rendons Grâces.

En nous quittant, sans doute espèrent-elles nous avoir laissé en héritage, cette volonté de nous affermir en Christ, exercer en ce monde, Présence du Dieu Sauveur.

Christophe-Antoine Lessard

Délégué pastoral paroissial

Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges

Le tableau ci-joint donnera une idée de ce qui est « entrée et sortie » en cours d'année 2014, au Comptoir d'entraide, l'organisme de bienfaisance de notre communauté toute locale.

Il est à noter l'importante différence d'encaisse entre début et fin d'année. Cette fin d'année suggère, par le fait même, ce avec quoi débutait 2015...

À noter aussi : ce qui est amassé en cours de campagne de levée de fonds (période des Fêtes) n'est pas systématiquement redistribué alors. Les appels à l'aide se font à longueur d'année (une cinquantaine en 2014), il faut assurer une disponibilité de ressources à long terme. Ainsi, il n'y a eu, en 2014, faute de fonds, nulle distribution de « bons de Noël ». Tout avait été distribué aux cours des semaines et mois précédents.

Heureusement, depuis le début d'année (la période des Fêtes, et donc de financement, s'étendant au-delà du 31 décembre), c'est un peu plus de 900 \$ qui se sont ajoutés à l'encaisse de départ.

Demeure que cela suggère de biens minces moyens advenant une tendance aux appels à l'aide semblable à celle connue en 2014... Et honnêtement, ça semble s'enligner pour ça...

Dégâts collatéraux des politiques d'austérité, des choix de société qui sont faits, qu'on nous impose ??? Comment se fait le partage de la richesse? Où se fait le gaspillage ?

Des questions intimement liés à la paix, à la justice.

Christophe-Antoine Lessard

Répondant, Comptoir d'entraide Saint-Ferréol-les-Neiges

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES : TABLEAU DES ENTRÉES ET SORTIES 2014

Détails de transaction	Débit	Crédit	Solde
Encaisse 1^{er} janvier 2014			5 441,96 \$
Dons en cours d'année		2 021,00 \$	
Dons campagne de financement (décembre)		950,00 \$	
Ristourne		3,90 \$	
Remboursement frais d'utilisation	1,25 \$		
Remboursement frais fixes d'utilisation	35,40 \$		
Remboursment relevé/ Livret / Image chèque	24,00 \$		
Valeur totale des bons "dépannage" remboursés	6 877,67 \$		
Montant versé au Service des Loisirs (inscription)	648,00 \$		
Achat de draps et douillette	40,00 \$		
Total débit	7 626,32 \$		
Total crédit		2 974,90 \$	
Excédent de la période		-4 651,42 \$	
Encaisse au 31 décembre 2014			790,54 \$

Au revoir et merci

Après 15 ans de services pastoraux, Sœur Denise Turgeon et Sr Colette Pelletier de la Congrégation des Sœurs Notre-Dame du Perpétuel Secours mettent fin à leur mission chez nous et quitteront définitivement la Paroisse.

Nous vous invitons à venir les saluer à une messe d'Actions de Grâces qui aura lieu samedi le 2 mai à 16 h en notre église.



Bibliothèque
aux Sources

Notre horaire

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée les samedi et dimanche 4 et 5 avril 2015 à l'occasion de la fête de Pâques.

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Rappel

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD au secrétariat de la municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au numéro 418 826-3540, ceci **afin d'éviter les frais de retard**. Les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. À vous d'en profiter !



obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent cependant être renouvelés. Tous les prêts - CD, magazines, romans, documentaires et BD, **titres!**

Activité culturelle à venir

Conférence-diaporama : Aménagement d'un jardin pour attirer, nourrir et abriter les oiseaux, tout au long de l'année.

sieur Moineau, le 20 mai prochain, à 19 h 30 à la salle de l'Hôtel de ville. L'activité, qui dure environ 90 minutes, s'adresse aux adolescents et aux adultes.

Québec depuis plus de 25 ans et ex-chroniqueur à la revue québécoise Québec Oiseaux. Il se passionne pour les jardins d'oiseaux et la photographie de nos amis ailés. Son expérience lui a permis de recueillir une

impressionnante collection de photos qu'il se fait un plaisir de présenter et de commenter.

Ne manquez pas cette activité qui promet d'être très intéressante. C'est gratuit!

La conférence sera présentée par Robert Morin, alias Mon-

Monsieur Morin est membre du Club des ornithologues de

Bénévoles recherchés

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque recherche des bénévoles pour s'occuper précisément de l'organisation et de la tenue des activités culturelles. Nous recherchons des personnes prêtes à faire profiter la communauté de leur expérience ou de leur talent d'organisateur et à apporter leurs idées et, surtout, leur aide. Ce travail de collaboration se déroule en équipe et dans la bonne humeur.

Il s'agit d'organiser des activités culturelles pour la population, notamment l'activité de La culture en fête qui se déroule dans le cadre des Journées de la culture et plus particulièrement cette année, de prévoir un événement spécial pour souligner les 30 ans de la Bibliothèque Aux Sources.

Alors, si l'aventure vous intéresse, téléphonez-nous au 418-826-3540.

Marché aux puces

Le printemps arrive, ça va bientôt être le temps de faire le ménage et de vous débarrasser de ce que vous avez en trop.

Ça tombe bien. Un MARCHÉ AUX PUCES est organisé par la municipalité. Celui-ci se déroulera samedi le **23 mai 2015, de 9h à 16h**, au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1. Réservez vos tables dès maintenant au coût de 10 \$ pour la journée auprès de monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253 poste 113 ou à l'adresse: loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

C'est donc le temps de mettre à votre agenda le 23 mai 2015 et de commencer à mettre de côté vos vieilleries qui peuvent avoir une deuxième vie dans les mains d'un autre.

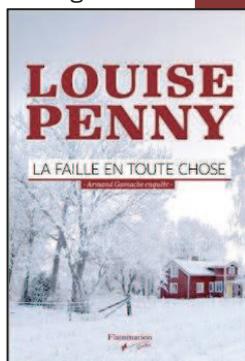


La famille au coeur de la nature

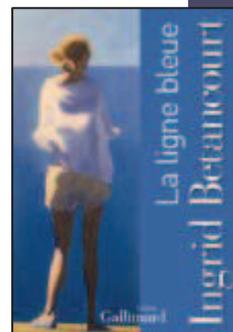
WWW.SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

PENNY, LOUISE : *La faille en toute chose*

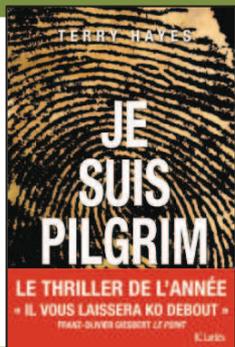
« Noël approche : la campagne revêt son blanc manteau et s'égayé de joyeuses lumières. Toutefois, pour l'inspecteur-chef Armand Gamache, le temps des retrouvailles au coin du feu est troublé par des ombres menaçantes. Ses meilleurs agents ont quitté la section des homicides, son fidèle lieutenant Jean-Guy Beauvoir ne lui parle plus depuis des mois et des forces hostiles semblent liguées contre lui. Quand Myrna Landers, la libraire de Three Pines, lui demande de l'aider à retrouver l'amie qui devait la rejoindre pour les Fêtes, il saisit l'occasion d'aller se réfugier dans les Cantons-de-l'Est avec ceux qui lui sont restés loyaux. Intrigué par le refus de Myrna de révéler l'identité de la disparue, Gamache découvre qu'il s'agit de la dernière des quintuplées Ouellet. Au terme de son enquête, il trouvera certainement un assassin, mais pourra-t-il enfin trouver la paix ? « Il y a une faille en toute chose C'est ainsi qu'entre la lumière. » - Leonard Cohen »

*Nos suggestions de lecture*BETANCOURT, INGRID : *La ligne bleue*

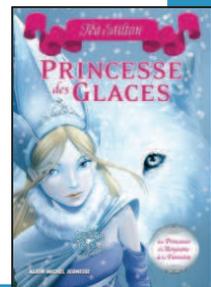
« Buenos-Aires, années 1970. Julia, une jeune Argentine, a hérité de sa grand-mère un don précieux. De façon imprévisible, des scènes de l'avenir lui apparaissent à travers le regard de quelqu'un d'autre. À charge pour elle d'interpréter sa vision, et d'intervenir si elle le peut pour empêcher des événements malheureux...Le tableau de l'Argentine des années noires est captivant, et Ingrid Betancourt y introduit une note fantastique qui agit puissamment sur l'imagination du lecteur. Rien d'étonnant à ce que l'auteur renoue, dans ce premier roman, avec les thèmes qui traversaient le grand récit de sa captivité dans la jungle : la privation de liberté, le courage individuel et la servilité collective, l'espoir, la foi en l'avenir de l'humanité. »

HAYES, TERRY : *Je suis Pilgrim*

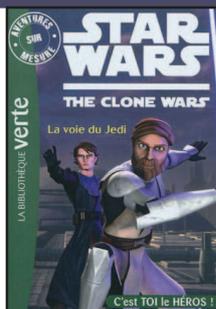
« Pilgrim est le nom de code d'un homme qui n'existe pas. Il a autrefois dirigé une unité spéciale du Renseignement américain. Avant de prendre une retraite dans l'anonymat le plus total, il a écrit le livre de référence sur la criminologie et la médecine légale. Mais son passé d'agent secret va bientôt le rattraper... »

TÉA STILTON : *Princesse des glaces*

« Nives est une princesse peu conventionnelle. Indisciplinée, elle n'aime rien tant que chevaucher librement dans les immenses plaines du royaume des Glaces éternelles en compagnie de Gunnar, son fidèle loup blanc. Mais la jeune fille est destinée à régner et il est temps pour elle de se marier et de devenir reine. Sa tutrice, la comtesse Berglind, a donc décidé d'inviter à la cour tous les princes des contrées voisines. Cependant qu'un premier invité se présente au château, d'étranges phénomènes se multiplient. La magie est-elle de retour ?... »

STAR WARS—THE CLONE WARS : *La voie du Jedi*

« La guerre galactique est déclarée Les Séparatistes, menés par le Comte Dooku, affrontent la République, soutenue par les Jedi. Bientôt, tu devras choisir ton camp... Toi, jeune Padawan sans expérience, choisiras-tu le Bien, ou seras-tu attiré par le Côté Obscur de la Force? C'est à toi de décider! »



Nous nous sommes procuré de nombreux nouveaux documentaires pour les jeunes sur des sujets aussi variés que le feu, les plantes, la mer, les baleines et les dauphins, les grenouilles, etc. Passez faire un tour à la bibliothèque.

*L'équipe des bénévoles vous
souhaite la bienvenue!*

Marché aux puces : 23 mai



Le printemps arrive, ça va bientôt être le temps de faire le ménage et de vous débarrasser de ce que vous avez en trop. Ça tombe bien. C'est bientôt le temps du traditionnel marché aux puces annuel organisé par la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Mettez la date à votre agenda : le samedi 23 mai, de 9h à 16h, au gymnase de l'École Caps-des-Neiges 1. D'autres détails p.26.

Sentier Jean-Larose à petit prix



Dès l'ouverture de la saison estivale, il sera possible de circuler sur le sentier de la rivière Jean Larose entre la station Mont-Sainte-Anne et le camping du rang Saint-Julien. Pour avoir accès à ce sentier en poussière de pierre, les gens doivent se prévaloir d'une passe d'identification disponible au secrétariat de l'Hôtel de ville. D'autres détails p. 17.

Mise en valeur du patrimoine



Dans l'objectif de mettre en valeur les atouts du patrimoine et l'histoire de Saint-Ferréol-les-Neiges, la municipalité a un projet qui reste à définir (exposition, panneaux d'interprétation, guide, livre historique, ...). Dans ce contexte, nous vous sollicitons afin de récolter photos, textes, articles, objets, avant le 31 mai 2015. Pour toute information, vous pouvez contacter monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs au 418-826-2253 poste 113 ou à l'adresse loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

LE Sommet

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en juin:

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33 rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec)
G0A 3R0